

## CSA 22.2 / 247-92 ou UL325 Manaras-Opéra est prêt

Quelques faits au sujet des normes CSA et UL:

### CSA22.2 / 247-92 par rapport à UL325

- La norme volontaire nationale du Canada pour les opérateurs de portes est CAN/CSA 22.2 / 247-92.
  - À la date du 29 août 2010, la norme nationale du Canada ne sera pas révisée.
- La norme volontaire nationale des États-Unis pour les opérateurs de portes est ANSI/UL325.
  - À la date du 29 août 2010, la norme nationale des États-Unis sera révisée.

### Nouvelles exigences ANSI / UL 325

- La nouvelle exigence est la suivante: Pour pouvoir fonctionner en mode " pression momentanée", les opérateurs commerciaux/industriels doivent obligatoirement superviser un dispositif primaire externe de protection (ex: cellules photo-électriques, barre palpeuse). En cas de défaillance de ce dispositif, l'opérateur bascule en mode "pression constante " automatiquement.
- Les dispositifs supplémentaires externes de protection secondaire non-supervisés sont également autorisés.

### Notre position sur le marché canadien

- Manaras-Opera continuera à offrir les mêmes produits qu'elle a toujours offerts au Canada, conformes à la norme CSA22.2 / 247-92, parce que la norme nationale du Canada ne change pas.
- Manaras-Opéra offrira également à ses clients canadiens des produits conformes, simultanément aux deux normes: CSA + UL.

CSA 22.2 / 247-92 et / ou ANSI/UL325 : Manaras-Opéra est prêt!

### La décision vous appartient!

- Manaras-Opéra met le client au cœur de l'entreprise. **Chez nous, votre choix sera respecté!**

Veillez contacter votre représentant des ventes pour d'autres renseignements.

Visitez nous en ligne à [www.manaras.com/fUL325\\_2010.shtml](http://www.manaras.com/fUL325_2010.shtml).